



Collectif de Vigilance Paris 12e
pour les droits des étrangers /RESF



Sens du parrainage républicain d'une personne "sans papiers"

L'idée de parrainage républicain

En juin 2006 la circulaire Sarkozy qui promettait la régularisation des familles avec enfants scolarisés a soulevé d'immenses espoirs. Les familles se sont précipitées massivement dans les préfectures pour tenter de décrocher un titre de séjour, souvent avec l'aide de militants, en particulier du réseau RESF. Mais sur 30 000 demandes, moins de 7 000 régularisations ont effectivement été accordées de façon obscure et apparemment totalement arbitraire.

C'est dans ce cadre que le Réseau Éducation Sans Frontières, la FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme, le Conseil de la Jeunesse, des comités de soutien qui se sont créés dans les établissements scolaires, ont demandé à leurs élu(e)s d'ouvrir à Paris leurs mairies (3°, 20°, 12°, 13°, 14°, 19°, ...) pour organiser des parrainages républicains.

L'idée reprend la tradition sans valeur légale du "baptême républicain" ou du "parrainage civil" créé à la Révolution Française, très pratiqué au XIXe siècle, puis tombé en désuétude. Il s'agit d'accueillir l'enfant dans la communauté citoyenne en le faisant adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Ces parrainages s'organisent dans de nombreuses villes. Dans les 36 000 communes de France, cette action symbolique devrait pouvoir se réaliser, laissant de côté, les « petites » phrases des gouvernants et du Ministre de l'intérieur, **et redonnant du corps à notre conception républicaine d'accueil et d'asile qui a toujours été une valeur fondamentale de la France**

Le Collectif Vigilance a déjà organisé 10 parrainages en collaboration avec la mairie du 12eme arrondissement et suit près de 400 familles, jeunes majeurs ou travailleurs isolés.

Une cérémonie symbolique qui a un sens politique

Lors de ces manifestations, le Maire ou son Adjoint accueille dans sa mairie, dans sa ville, et finalement dans notre république, ces personnes "sans papiers". Une carte et un diplôme de parrainage mentionnant le nom de l'élu et du citoyen qui s'engagent conjointement à les protéger leur sont remis avec le logo de la mairie.

Le parrainage républicain est d'abord une action symbolique où des hommes, des femmes et des enfants, exclus, stigmatisés, privés de leurs droits essentiels, liberté de circulation, logement, santé, travail ... , au seul prétexte de leur situation administrative, sont reconnus comme des membres de la société à part entière par les citoyens et les élus.

Participer à une cérémonie de parrainage comme témoin et comme soutien est un engagement collectif et citoyen essentiel. La présence de chacun constitue le ciment de cette solidarité et donne à cet événement une dimension très chaleureuse, festive, mais aussi politique.

Devenir Parrain /Marraine : un engagement militant

Devenir parrain ou marraine d'une famille, d'un célibataire, d'un jeune majeur ou d'un travailleur "sans papiers" est un engagement responsable et solidaire.

- C'est suivre le dossier de la personne parrainée
- C'est accompagner la personne dans ses démarches administratives (à la Préfecture, au Tribunal...)
- C'est activer le réseau d'alerte (RESF, collectifs locaux...) en cas de problèmes.
- C'est attester publiquement que cette personne crée réellement des liens et tisse des réseaux d'amitié au sein de notre société
- C'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non-respect des personnes et de renvoi au pays

Chaque Parrain ou Marraine est soutenu par l' élu qui s'engage avec lui. Les membres du Collectif sont là pour partager leur expérience, conseiller et aider... Peu à peu, chacun devient lui-même « expert » au sein du Collectif.

De nombreux moyens sont à disposition:

- Le site internet du collectif: <http://www.collectif12.com/>
- Le mail de contact : bureau@collectif12.com
- La liste courriel d'échanges et d'informations "Parrains Marraines" sur simple inscription: parrains-marraines@collectif12.com
- Les permanences du Collectif chaque samedi matin, de 10h à 12h à la mairie, salle Picpus..

Pour devenir Parrain / Marraine :

contactez le collectif : bureau@collectif12.com ou au 06 31 13 14 02

"Nos droits sont aussi les vôtres. Nous vous accueillons en ce jour pour faire en sorte que l'avenir ait un sens pour vous et que votre vie soit respectée dans sa dignité.

Fidèle à la tradition républicaine de fraternité, de respect de la liberté et de solidarité qui sont les fondements de la République française, nous déclarons que vous êtes placé sous le parrainage de la municipalité du 12^e arrondissement et la protection des citoyens.

Nous vous reconnaissons comme citoyen à part entière de notre commune et de notre pays."

**Donnez davantage de force à notre action
en parrainant 'un "sans – papiers".**



Février 2010